



Ferrailleur

Métier

Description du métier

- Met en place des tiges, des treillis métalliques ou tout autre matériau similaire pour renforcer le béton;
- Coupe, plie, cintre, attache, soude, pose et installe l'acier d'armature utilisé dans la construction de coffrages, de colonnes, de poutres, de dalles ou de tout autre ouvrage analogue.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose d'armature de béton ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré auprès de la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des formes géométriques et des volumes, des notions de mathématiques et des principes de physique reliés aux ouvrages en béton;
- Être capable de lire des plans;
- Faire preuve de dextérité;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Avoir une très bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds, d'exécuter des gestes répétitifs et de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	29 394 \$
Compagnon**	51 099 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	56 027 \$
Proportion***	89 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	27,94 \$	27,90 \$	25,78 \$
Compagnon	32,87 \$	32,82 \$	30,33 \$

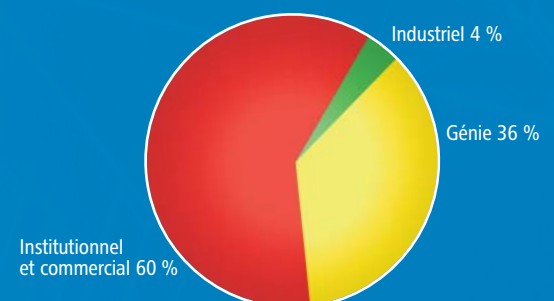
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	100	89
Taux de placement des diplômés*	80,1 %	80,0 %

* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose d'armature de béton (5076).

Durée de la formation :

735 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 2*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	20
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	68
Côte-Nord	38
Estrie	40
Île de Montréal	191
Laval-Laurentides-Lanaudière	348
Mauricie-Bois-Francs	64
Montérégie	194
Outaouais	44
Québec	181
Saguenay-Lac-Saint-Jean	45
Extérieur et Baie-James	16
Total	1 249

Nombre de femmes actives dans le métier

6

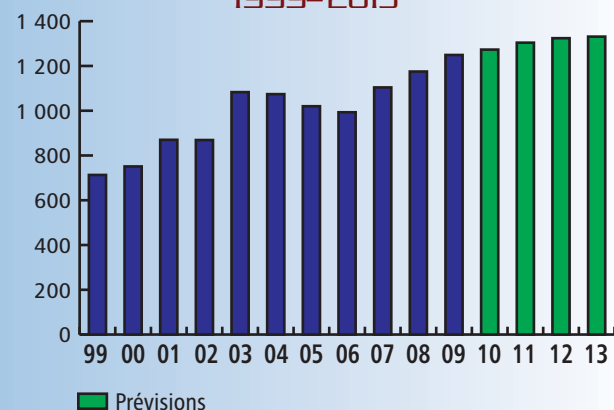
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferrailleur	45 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	27	67 %	33 %	0 %	348
Compagnon	40	25 %	61 %	14 %	901
Total des ferrailleurs	36	37 %	53 %	10 %	1 249
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- On dénombrait 1 249 ferrailleurs actifs sur les chantiers de construction en 2009, dont 30 % étaient des apprentis. L'emploi croît fermement depuis une dizaine d'années. En effet, le nombre de travailleurs a augmenté en moyenne de 7 % par année depuis 1998, ce qui est supérieur à la croissance observée pour l'ensemble des travailleurs;
- La vigueur du bâtiment institutionnel et commercial et des travaux de génie civil et de voirie favorise l'emploi des ferrailleurs, puisque ces derniers réalisent 96 % de leur activité dans ces secteurs. Il existe 151 entreprises de construction qui embauchent des ferrailleurs;
- Le nombre de nouveaux apprentis actifs dans l'industrie s'est élevé à 89 en 2009, dont la majorité étaient diplômés. Les apprentis gagnent, dès la première année, un salaire moyen d'environ 29 400 \$, tandis que les compagnons touchent un salaire annuel moyen de 51 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes pour les ferrailleurs, grâce à la forte hausse de la demande prévue au cours des années à venir.



Formation offerte

dans l'établissement public suivant :

- CF des métiers de l'acier (Montréal)

